

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°23 , examen

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 octobre 1929

Numéro JO
n° 395 du 31/10/1929

Date du numéro
31 octobre 1929

TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté ministériel en date dar 7 octobre 1929, la première session d'examen spécial pour d'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions judiciaires coloniales, sera ouverte le 9 jamvier 1930